



Numéro de PACS (réservé à l'administration) _____

PACS célébré le _____ à _____ h _____

Entre

Monsieur _____

Et Madame _____

PACS

Documents à fournir :

- La convention de PACS personnalisée ou formulaire complété cerfa n°15726*02)
- La déclaration conjointe d'un PACS (cerfa 15725*02)
- La carte nationale d'identité pour les deux partenaires
- Les actes de naissance des deux partenaires datés de moins de 3 mois pour les partenaires français ou moins de 6 mois pour les partenaires étrangers nés à l'étranger (à demander à la mairie du lieu de naissance)
- Un justificatif de domicile
- Pour les personnes divorcées : joindre le livret de famille avec la mention de divorce apposée ou le jugement de divorce
- Pour les personnes veufs ou veuves : livret de famille correspondant à l'ancienne union portant mention du décès ou l'acte de décès de l'ex-époux ou l'acte de naissance de l'ex-époux avec la mention de décès.